

# Observations du public

Jeudi 18 Mars 2024

18/19 M<sup>R</sup> et M<sup>me</sup> BOU 1 impasse des Rochers Le Bernard.

Nous sommes opposés aux véhicules thermiques sur le circuit prévu pour les voitures radiocommandées en raison des nuisances sonores qu'ils vont produire, qui se cumuleront avec les bruits provenant de la zone d'activité.

Envoyé : samedi 16 mars 2024 09:51

À : Enquête Publique Le Bernard <enquete-publique-lebernard@vendeegrandlittoral.fr>

Cc : Le Mairie <mairie@lebernard.fr>

Objet : Remarque relative à la modification du PLU du Bernard

Madame, Monsieur,

Je viens de consulter la notice d'information sur le projet de modification du PLU du Bernard et me permets d'exprimer mon étonnement concernant la modification de l'OAP rue du Troussepoil.

Je ne vois aucun inconvénient à développer les installations de Mme Deman, mais suis par contre dubitative quant à la création d'une salle de conférence et d'un restaurant. Qui viendront en concurrence directe avec la salle du Bois Plaisant, toute neuve mais déjà très largement sous-utilisée, et à terme avec le bar - restaurant du Dolmen qui est en cours de restauration. Deux constructions financées par le contribuable, je le rappelle.

Comment peut-on laisser s'implanter au Bernard des installations concurrentes de celles de la commune? Saine concurrence diront certains! Rappelons que le Bernard n'est qu'une petite commune rétro-littorale trop éloignée des plages et des grandes agglomérations pour attirer suffisamment de clients pour remplir deux restaurants et deux salles de conférence. Car ce ne sont pas les Bernardais et les Bernardaises qui vont les rentabiliser. Alors de qui se moque-t-on?

Avec mes sincères salutations,

Louise Losfelt